

Nos Institutions,—Notre Langue,—Nos Lois.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 1 AVRIL 1911

M. l'abbé F.-Z. MONDOR

Ce vénérable prêtre est décédé ce matin, 30 mars, dans sa résidence de Sorel, à l'âge de soixante-quatorze ans, sept mois et quatre jours. Depuis quelque temps, ses forces avaient beaucoup diminué, mais rien cependant ne faisait prévoir une fin subite. Hier seulement, on annonçait à l'évêché sa maladie très grave. Aujourd'hui arrive la nouvelle de sa mort.

Monsieur l'abbé François Zéphirin Mondor est né à Berthier (en haut), diocèse de Joliette, le 26 août 1836. Son père, Bruno Mondor, et sa mère, Angèle Paquin, vinrent de bonne heure se fixer à Sorel et l'envoyèrent au collège de l'Assomption. Après ses études classiques, il prit la soutane en septembre 1853, fut régent pendant une année au Collège de Mondor, passa deux ans au Grand Séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre le 6 octobre 1861. Il occupa ensuite les postes suivants : vicaire à Saint-Pie d'octobre 1861 à avril 1862 ; vicaire à Stanstead d'avril 1862 à août 1863 ; vicaire à Saint-Hugues pendant les mois d'août et septembre 1863 ; missionnaire à Magog et Hatley de septembre 1863 à octobre 1870 ; curé de Saint-François Xavier de Shefford en octobre 1870 ; curé de Sainte Madeleine en septembre 1876 ; vicaire à Saint-Athanase en septembre 1818 ; vicaire à Saint-Romuald de Farham en juillet 1881 ; curé à Saint-Joseph d'Ely, diocèse de Sherbrooke, en septembre 1881 ; vicaire à Saint-Charles puis à Saint-Robert en 1887 ; vicaire à Belœil en septembre 1888 ; vicaire à Saint-Alexandre en octobre 1892. En 1895, sa santé, qui avait toujours été chancelante, l'obligea à abandonner l'exercice régulier du saint ministère. Il se retira alors à Sorel, dans la maison qu'il a occupée jusqu'à sa mort.

Monsieur Mondor ne laisse que des amis parmi ceux qui l'ont connu. Sa piété, la tournure spirituelle de son esprit, sa charité sincère, qui le portait à obliger et excuser tout le monde, rendaient son commerce agréable. Pendant sa vie, il n'a pas recherché le bruit, mais il a su se dépenser pour le bien. Il ne refusait jamais un service. Ses confrères de Sorel et des paroisses environnantes ont souvent fait appel à sa bonne volonté. Et jusqu'en ces derniers temps, malgré une faiblesse toujours croissante, ils en ont reçu un secours efficace. Ce dévouement, béni des hommes, sera certainement récompensé par Dieu.

C'est dans l'exercice de cette charité fraternelle que la mort est venue en hâte. Averti à temps, Monsieur Mondor a pu régler ses affaires temporelles, recevoir les derniers sacrements et faire à Dieu le sacrifice de sa vie dans la plénitude de ses facultés. Qu'il repose maintenant dans la paix éternelle ! Les funérailles auront lieu, mardi prochain, à 9 heures, dans l'église paroissiale de Sorel.

EVÊCHÉ DE SAINT HYACINTHE, }
le 30 mars 1911.

Monsieur l'abbé FRANÇOIS-ZÉPHIRIN MONDOR, ancien curé, décédé ce matin à Sorel, était membre de la Société Ecclésiastique—la Caisse—du Diocèse de Saint-Hyacinthe. Les membres lui doivent une messe.

Le défunt faisait également partie de la Société d'une Messe, section diocésaine. Tous les associés du diocèse, des sections diocésaines et provinciales, lui doivent aussi une messe.

Les funérailles auront lieu à Sorel le mardi, 4 avril prochain, à neuf heures trente.

A.-M. DAoust,
Secrétaire.

Montréal, 29.—Le fameux courtier Sheldon qui a fait de si nombreuses dupes à Montréal avec ses promesses de mirobolantes profits et qui avait échappé aux recherches de la justice, vient d'être arrêté à Pittsburg, Etats Unis.

AVIS

Par une anomalie qu'il n'est pas besoin d'expliquer, notre journal s'est toujours vendu au numéro en ville 1 son, alors que notre abonnement annuel est de \$1.00 pour 52 numéros.

A l'avenir la vente au numéro se fera au prix de 2 sous.

Il arrive souvent que des articles spéciaux intéressent particulièrement certains de nos lecteurs et l'on nous demande après le journal imprimé, d'en fournir des quantités relativement considérables en proportion des numéros supplémentaires que nous tirons à l'ordinaire.

Nous prions donc nos abonnés et tous ceux qui lisent notre journal de bien vouloir noter qu'il est prudent de nous commander ces numéros d'avance, quand cela est possible, si l'on veut éviter des déceptions, et de noter aussi qu'à l'avenir ces numéros se vendront 2 centimes la copie.

Nous profitons en même temps de cette occasion pour rappeler à bon nombre des amis de notre journal que leurs sympathies nous sont très agréables mais que le prix de leur abonnement ferait bien mieux notre affaire.

Nous n'apprenons rien à personne en disant que la publication du COURRIER entraîne des sacrifices de notre part. Il est de bonnes âmes qui voudraient le voir plus vivant, plus actif, plus considérable même, dans l'intérêt des bonnes causes qu'il s'est toujours fait une règle de défendre.

Nous regrettons de n'avoir pas réalisé toutes ces espérances, mais nous avons la conscience d'avoir fait quelque chose dans la position que les circonstances nous créent à Saint-Hyacinthe.

Notre district compte un noyau considérable de gens partageant nos idées, conservateurs, nationalistes, catholiques avant tout, qui ne s'appauvriraient aucunement en s'inscrivant parmi nos abonnés payants.

Nos lecteurs qui connaissent de ceux-là, nous obligeraient en se faisant propagandistes et en rappelant à ces indifférents qu'une piastre serait bien placée dans un abonnement au COURRIER.

A ceux qui sont en retard, un simple rappel au sujet de leur abonnement devra suffire.

A bon entendeur, salut !

FIN DE LA SESSION

La troisième session du douzième parlement de la province de Québec a été prorogée vendredi, 24 mars, après midi, par Son Honneur l'Administrateur Sir L. A. Jetté. Le représentant du souverain était accompagné du major A. de L. Panet, A. D. C., du premier ministre et de plusieurs de ses collègues. L'assistance était peu nombreuse car la prorogation avait été annoncée pour le soir la cérémonie a eu lieu avec la pompe habituelle.

Voici en résumé quels ont été les principaux travaux de la Législature.

Dans le domaine de l'instruction, l'octroi à l'école Polytechnique de Montréal, a été augmenté de \$5.000 ; les pensions des institutrices et institutrices ont été légèrement augmentées, trop peu selon nous et leur situation est encore bien précaire ; une commission a été créée pour étudier les moyens d'encourager les arts, les sciences et la littérature ; une somme de \$150,000 a été votée pour la construction d'une bibliothèque de la Législature et une subvention accordée à l'Académie de musique. L'opposition a demandé l'affiliation à l'Université Laval, des Ecoles des Hautes Etudes Commerciales et Techniques et le premier ministre s'étant montré assez bien disposé, on espère que ce projet sera bientôt un fait accompli. Enfin, le Parlement a rejeté le projet d'uniformité des livres scolaires présenté par le frère Godfroy Langlois.

Dans le domaine de l'agriculture un subside de \$200,000 a été voté, devant servir à encourager les municipalités qui se chargeront de l'entretien de leurs routes. Nous avons expliqué et nous maintenons que

c'est là une somme insignifiante en comparaison des travaux à accomplir et l'avenir justifiera nos prévisions. Une loi autorisant les agriculteurs à former des coopératives, loi très utile si les cultivateurs savent en profiter, a été aussi votée.

Le Parlement a étendu les pouvoirs de la Commission des Utilités Publiques ; voté \$50,000 pour l'abolition graduelle des ponts et barrières de péage et interdit aux enfants non accompagnés de leurs parents l'entrée des théâtres de vues animées.

Nos lecteurs se rappellent l'intervention de M. Bourassa à propos de notre commerce de bois de pulpe, menacé par le traité de réciprocité et la réponse du Premier Ministre déclarant qu'il maintiendrait les lois et règlements en vigueur sur les terres de la Couronne pour empêcher l'exportation de notre bois aux Etats-Unis.

Enfin le bill des tramways a été voté par la Chambre en dépit de l'opposition qui a fait tout ce qu'il était en son pouvoir pour faire rectifier un projet qui met la ville de Montréal au pouvoir d'un trust. Son texte primitif a été quelque peu modifié il est vrai, mais il prète au doute en ses parties essentielles et le gouvernement a refusé de faire disparaître ce doute.

Ferdinand Brunetière

M. Gustave Michant, maître de conférence de littérature française à l'Université de Paris, a parlé samedi dernier à l'Institut canadien de Québec, sur Ferdinand Brunetière, dont il fut l'élève.

La phrase de Brunetière longue, cadencée, toujours admirablement proportionnée, rappelle la période de Bossuet qu'on l'accusa souvent de vouloir imiter. Mais c'était chez lui un tour naturel qu'il employait même dans la conversation. Dans le discours, improvisé ou non, il sut en faire une arme de combat redoutable, chacun de ses membres contribuant à donner à l'idée présentée plus de véhémence et plus de force persuasive.

Car Brunetière fut avant tout un lutteur. Il aimait le combat et le recherchait ; dialecticien très adroit toutes ses œuvres portent l'empreinte d'une critique impitoyable mais toujours juste, reconnaissant les qualités de ceux qu'il aimait le moins. Sa tâche, pensait-il, était de décourager les incapables qui encombraient les scènes.

Sa méthode critique est celle-ci : il explique l'œuvre qu'il étudie, la classe dans son genre et la compare appliquant en littérature la méthode expérimentale qui a renouvelé les sciences.

Le rôle de l'écrivain n'est pas de faire des études compliquées sans portée pratique, dilettantisme faite à la mode aujourd'hui ; la littérature a un grand devoir à remplir, elle doit "se baigner" dans la vie au lieu de s'en détacher.

Nous avons tous, disait Brunetière, quelque chose de la brutalité de l'orang-outang. La nature est mauvaise, la morale est une réaction contre ses tendances et la littérature comme elle, doit être une force de relèvement.

C'est cette conception de la nature humaine qui fit naître chez Brunetière la croyance au péché originel et fut le point de départ de sa conversation au catholicisme.

AVIS AUX CULTIVATEURS

Nous savons que dans les environs de Saint-Hyacinthe, comme dans nombre d'autres régions de la province nos cultivateurs ont souvent éprouvé des pertes dans leurs troupeaux de moutons à cause des chiens carnassiers ; plusieurs ont du même pour cette raison renoncé à cette branche de l'élevage.

La question a été étudiée par le Conseil d'Agriculture de la province de Québec dans sa réunion du 21 mars 1911 et voici ce que nous relevons à ce propos dans le compte-rendu de la séance. Le Ministre de l'Agriculture a demandé au Conseil d'Agriculture ce qu'il pensait d'une loi pour protéger

les moutons contre les chiens carnassiers qui dévorent les moutons.

Presque tous les membres ont reconnu que beaucoup de cultivateurs ont dû renoncer à l'élevage du mouton à cause des chiens qui les dévorent. Quelques-uns veulent imposer une licence sur les chiens ; d'autres demandent une loi autorisant n'importe qui à tuer un chien trouvé errant après 7 heures du soir. Il est certain que si les chiens étaient enfermés pour la nuit à partir de 7 hrs. du soir, il y aurait moins de dommages causés par les chiens, car ces massacres de moutons ont lieu surtout la nuit.

Comme la Législature ne passera une loi à cet effet qu'à la prochaine session, le Conseil d'Agriculture ne se prononcera sur cette question qu'en septembre prochain.

En attendant, tous les éleveurs de moutons, les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles de cette Province sont priés de mettre ce projet de loi à l'étude et de transmettre au Dr W. Grignon M. C. A., Ste Adèle, Que., leurs opinions sur cette question, de dire d'abord s'il jugent opportun de passer telle loi et ensuite dans quel sens elle doit être passée. Les municipalités ont droit de passer des lois. Mais M. le Dr Grignon insiste pour que la loi soit générale, vu que les chiens sautent aussi bien par dessus les dispositions de la loi que par dessus les clôtures. En effet à quoi servirait à une municipalité de se protéger contre les chiens carnassiers si les municipalités voisines ne le font pas. Il ne faut pas oublier que les chiens en quête de moutons franchissent de grandes distances pour trouver des victimes.

Il est très important que la demande de cette loi soit faite par le plus grand nombre de personnes possible afin d'aider le Ministre de l'Agriculture à faire adopter cette loi par la Législature.

FETES DU MILLENAIRE NORMAND 911-1911.

EXPOSITION RETROSPECTIVE DE BEAUX-ARTS, ART POPULAIRE.

(Juin à Septembre 1911)

APPEL AUX COLLECTIONNEURS

Le Comité général du Millénaire Normand à Rouen en 1911 a récemment adressé un appel à tous les Normands de race ou de demeure, à tous les Français, en vue de célébrer dignement le mémorable et dix fois séculaire anniversaire de la fondation du Duché de Normandie.

Au nombre des manifestations destinées à glorifier le génie de la race, figure une Exposition Retrospective de tout ce qu'il a pu ordonner depuis dix siècles, dans toutes les branches de l'art, sous toutes les formes de l'activité humaine artistique : Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Dessins, Imprimerie, Reliure, Sigillographie, Numismatique, Orfèvrerie, Armurerie, Tapisserie, Serrurerie, Céramique, Mobilier, Costumes, Etoffes, Dentelles, Art populaire, Miniatures, etc....., etc.....

Mais il est désirable que cette Exposition à laquelle les hautes voûtes de l'ancienne église Saint-Laurent désormais rendues à l'admiration du public, serviront de cadre principal, comprenne une sélection d'œuvres et d'objets les plus remarquables par leur valeur propre et leur état de conservation.

Pour atteindre ce louable but, la Ville de Rouen, par les soins de laquelle est organisée cette grande manifestation d'art normand, et le Comité à qui elle en a confié la direction, font un pressant appel à tous les collectionneurs et possesseurs d'œuvres et d'objets que leur intérêt ou leur qualité appellent à y prendre place.

Aucun Normand, fier de son origine, ne saurait rester insensible à cette manifestation. Même en dehors des fils de la vieille Province et des descendants de ROLLON,—où que la vie et l'histoire les ait placés,—le Millénaire Normand apparaîtra à tous comme une affirmation de vitalité d'une race ardente et vigoureuse, connue, répandue dans le monde entier, affirmation assez intéressante pour provoquer toutes les sympathies et les plus empressés concours.

Et ainsi sera-t-il possible de constituer pour quelques semaines inoubliables, au cœur même de Rouen, capitale célèbre du vieux duché de Rollon et de Guillaume le Conquérant, une réunion sans précédent, qui sera la synthèse et l'apothéose de l'Art Normand sous ses formes

les plus diverses et ses aspects les plus séduisants.

I. Toutes communications devront être adressées à Monsieur le Maire de Rouen, en l'hôtel de ville, ou de préférence, à Monsieur PAULME, Président de la Section des Expositions (Secrétariat, rue Rostout, à Rouen).

II. Les garanties les plus étendues contre tous risques seront assurées aux possesseurs d'objets prêtés à l'Exposition du Millénaire Normand. Le texte des règlements et conditions sera adressé incessamment à première demande. Le Comité serait reconnaissant de la promptitude avec laquelle on répondra à son appel.

III. L'Exposition étant rétrospective, ne peut comprendre aucune œuvre d'artiste vivant.

A. J. Lemieux est acquitté

Le procès de M. A. J. Lemieux vient de se terminer. Il avait commencé vendredi dernier 24 mars, à Montréal, devant une foule considérable.

M. le juge Lavergne présidait. Mes N. K. Laflamme et Alban Germain défendaient le prévenu et Mre Walsh remplissait les fonctions de ministère public.

M. Lemieux était accusé d'avoir étant armé, en compagnie d'une ou de plusieurs personnes, assailli violemment Ludger Larose le 8 avril 1910 et de lui avoir volé un portefeuille contenant \$82, un chèque au montant de \$497, divers papiers, une lettre de A. P. Beauchemin et une grammaire allemande. Le prévenu est aussi accusé d'avoir recelé ces divers objets.

Lcs témoins à charge étaient Ludger Larose, Ls. C. Fleury, Chs Royer, Dr Auger, A. Hay, J. J. Legallé, Joseph Laferrière, fils, Mme Joseph Laferrière, J. B. Martel et Adolphe Beulac.

Ceux de la défense sont P. S. Wickham et P. Beauchemin, Gastave Lamothe, Alfred Breault, Oscar Désautels, L. H. Painchaud, Raoul Dumouchel et Antoine Grenier.

Après avoir procédé au choix des jurés, l'interrogatoire des témoins commence. Celui de Ludger Larose, l'accusateur de Lemieux, est particulièrement intéressant et jette un jour et range sur la conduite et la moralité de cet individu, l'une des lumières de l'Emancipation. Sur les questions pressantes de M. N. K. Laflamme il admet avoir plaidé coupable à une accusation de faux. Il admet aussi avoir, lors de l'incendie de l'Université d'Ottawa signé plusieurs lettres de dénonciation d'un faux nom. Voici au sujet de ces lettres quelques questions qui lui ont été posées par Mre Laflamme, questions auxquelles pour la plupart le témoin a refusé de répondre :

Q.—Avez vous commis une tentative de chantage envers l'Université d'Ottawa en accusant quelqu'un d'avoir mis le feu ?

R.—Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait de bonne foi. J'ai écrit des lettres à un gérant d'assurance sur l'origine d'un feu.

Q.—Du feu de l'Université d'Ottawa. Vous aviez des soupçons que le feu avait été allumé par les pères Oblats ?

R.—Je demande la protection de la cour.

Le juge ne permet pas la question.

Q.—N'est-il pas vrai que vous avez porté une accusation au sujet de ce feu ?

Objetée et objection maintenue.

Q.—Vous avez dit que ce feu avait été allumé par une main criminelle ?

Objetée et objection maintenue.

Q.—Voulez-vous produire ces lettres dans le dossier ?

R.—Non, etc.

On trouve beaucoup d'autres choses fort intéressantes dans cet interrogatoire, ne seraient ce que les questions et elles sont multiples, auxquelles le sieur Larose a refusé de répondre.

L'ENQUETE BLONDIN-LANGTOT

L'enquête qui avait été interrompue le 18 courant a été reprise le 21. M. Papineau, surintendant des chantiers du gouvernement, est d'abord entendu, son témoignage est court mais très important. Il déclare ne pas avoir eu connaissance des travaux qui ont été faits à la maison Lanctôt.

Ulric Latraverse, employé aux chantiers, préposé à la fixation du coût des travaux effectués et des matériaux employés, déclare qu'il n'a aucune entrée se rapportant à des travaux de peinture effectués à la maison Lanctôt.

Jean-Baptiste Pagé, contre-maître des peintres déclare qu'il ne se rappelle pas s'il a envoyé le peintre Henri Proulx travailler à la maison Lanctôt au cours du mois d'août. Il jure finalement qu'il n'a pas envoyé. Il déclare aussi qu'il ne connaissait pas les dimensions de la maison Lanctôt, on lui soumet un livre lui prouvant le contraire.

Arthur Lavallée, du département de la marine, sait que de la peinture, ainsi que du fil d'acier et autres effets, ont été transportés chez M. Lanctôt. Il ne peut en déterminer la quantité.

Oscar Champagne, chargé de tenir le temps des hommes est le témoin suivant. C'est lui qui donna à Jean-Baptiste Pagé l'ordre d'envoyer des peintres chez M. Lanctôt, ordre qui fut exécuté. Il a gardé les feuilles où il inscrivait le temps de ces ouvriers mais ne les a pas communiquées au surintendant qui n'en a pas eu connaissance. Chaque samedi les hommes étaient payés comme s'ils avaient travaillé pour le gouvernement. En fait il n'y avait que lui et J. B. Pagé qui étaient au courant de l'affaire.

La Commission entend ensuite deux experts. Le premier, Isaïe Trudeau, gérant de la maison Henry Morgan, de Montréal, évalue les travaux de peinture à \$491.38 ; le second, Joseph Dagenais, entrepreneur en peinture à Montréal, les évalue à \$502.

L'audition des témoins a été terminée mercredi. Jeudi les avocats, MM. J. M. McDougall et N. K. Laflamme, ont prononcé leurs plaidoiries devant la Commission.

M. J. M. McDougall, avocat de M. Blondin, a le premier pris la parole. Il a déclaré que les faits reprochés à M. Lanctôt constituaient une véritable fraude. Ce qui le prouve, dit-il, c'est que M. Papineau, directeur des chantiers du gouvernement a dit dans sa déposition, que les matériaux avaient été employés et les hommes requis de travailler non pour M. Lanctôt, mais pour le gouvernement ; que toujours d'après le même témoin, Champagne à qui s'était adressé M. Lanctôt pour avoir des ouvriers, n'avait aucune autorité pour les mettre à sa disposition et que les ouvriers travaillèrent tout un été sans que le directeur des chantiers en ait eu connaissance. Ces travaux accomplis en secret, le détournement des matériaux appartenant à l'Etat par des gens qui n'avaient aucun droit d'en disposer, la falsification des listes de paye, l'inexactitude des feuilles sur lesquelles sont inscrites le temps des hommes, tout prouve qu'il y a eu fraude et conspiration entre M. Adéland Lanctôt, Pagé et Champagne.

M. N. K. Laflamme, déclare qu'il sera bref car dans la question en litige, c'est l'honneur de la Chambre des Communes elle-même qui est en jeu et celle-ci est bien capable de se défendre elle-même. Il soutient qu'il n'y a pas eu fraude puisque les hommes ont travaillé un grand jour et qu'il avait été convenu dès le début, que le temps des ouvriers et la liste des matériaux seraient inscrits et chargés au compte de M. Lanctôt. Enfin il n'y a pas eu vol puisque d'après les témoins le compte payé par M. Lanctôt était suffisant pour couvrir tous les frais.

Comme on le voit M. Laflamme a été court et ses arguments paraissent faibles à côté de ceux de M. McDougall.

La Commission s'est ajournée à mardi prochain.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Hebdomadaire

Estimprimé et publié, en la Cité de St-Hyacinthe, rue Ste-Anne, No 70, par J. DE L. TAONÉ, domicilié en la dite Cité, de St-Hyacinthe.

ABONNEMENT

\$1.00 par an, Canada et Etats-Unis. L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Pour l'année commencée se paie en entier.

LE FRANCAIS DANS L'ONTARIO

La Législature d'Ontario, vient de voter la résolution suivante :

"La langue anglaise sera la langue de l'enseignement et des communications entre les maîtres et les élèves dans les écoles publiques et séparées de la province d'Ontario, excepté là où, au jugement du département de l'Education, ce sera trouvé impraticable parce que l'élève ne comprend pas l'anglais."

Le premier ministre a déclaré que les écoles bilingues n'existaient pas au point de vue légal et qu'elles n'étaient que tolérées.

A l'avenir la langue française ne sera employée comme langue de communication entre le maître et les élèves que sur avis favorable de l'inspecteur des écoles, le Dr Merchant.

Et le Canada qui rapporte le fait, conclut.

"Et voilà la situation faite à nos compatriotes d'Ontario par la campagne inconsidérée et intransigeante des Bourassa, des Lavergne, de l'Action Sociale et du Devoir"

Le Canada n'a pas un mot de reproche pour les intransigeants de la province voisine qui d'un trait de plume viennent d'enlever aux petits Français le droit d'être enseignés dans leur langue.

Et s'il trouve matière à redire c'est contre ceux de ses confrères qui ont soutenu et défendu nos compatriotes français et n'ont pas consenti à les laisser dépouiller de leurs libertés par les orangistes.

Evidemment la feuille aux \$45,00 est moins intransigeante, aussi ne comptons nous pas trop sur elle pour défendre nos droits.

Réunion Mouvementée

M. Fielding est venu samedi dernier défendre à Montréal son projet de réciprocité.

Il a parlé devant un public nombreux mais ses arguments n'ont pas convaincu tous ses auditeurs et malgré l'intervention de la police, son discours a été haché de nombreuses interruptions.

On a protesté lorsqu'il a dit que les fruiticulteurs de la Colombie ne s'opposaient plus au traité, on a de nouveau protesté lorsqu'il a soutenu la même chose à propos des marchands de bois de charpente et l'on a applaudi lorsqu'il a déclaré que dans la province d'Ontario on voterait avec joie une résolution qui ferait pendre Laurier.

Il passe en revue des lettres de sir William Horne contre la réciprocité et chaque fois qu'il le prononce, le nom du grand financier est applaudi.

M. Sifton, dont nous sommes loin de partager toutes les idées, a eu un véritable succès lorsqu'il est venu parler contre le nouveau projet et il faut que le gouvernement sente sa situation bien compromise pour envoyer ainsi M. Fielding, le bras droit de sir Wilfrid, faire de la réclame pour sa politique. C'est un signe des temps ; les diex s'en vont.

UN TERRIBLE INCENDIE A NEW-YORK

Samedi dernier, cent quarante et une personnes, dont les neuf dixièmes sont des jeunes filles juives ou italiennes, ont été tuées soit par le feu, soit en se précipitant dans la rue des 8e, 9e et 10e étage, au cours d'un incendie qui a dévasté la Triangle West Co. On ne connaît probablement jamais l'origine de l'incendie qui a pris dans un coin du huitième étage. On a trouvé cinquante cadavres sur le neuvième ; soixante-trois personnes et peut être davantage se sont tuées en sautant dans la rue et plus de trente ont été emprisonnées dans la cage de l'ascenseur. Les corps ont été transportés à la morgue où eurent lieu des scènes d'une horreur indescriptible. L'administration municipale a déclaré hier soir qu'il y aurait une enquête sévère au sujet de la catastrophe.

La Triangle Waist Company occupait les 8e, 9e et 10e étages d'un bâtiment de dix étages situé No 23 Place Washington. Les patrons Isaac Harris et Max Blanck se sont sauvés en gagnant les toits.

Le feu prit entre quatre heures et demie et cinq heures sans que l'on en connaisse la cause, on suppose qu'il provint d'une cigarette jetée dans des déchets de papier.

Le personnel comprenait 700 personnes, pour la plupart des jeunes filles étrangères. Dès que l'alarme fut donnée, une poussée formidable se produisit dans les ateliers du côté des fenêtres et portes donnant sur la rue.

On sonna à quatre reprises à l'avertisseur des incendies en moins d'un quart d'heure. Mais avant que les pompiers soient arrivés sur les lieux, cinq filles s'étaient déjà jetées des huitième et neuvième étages et leurs cadavres mutilés avaient traversé la surface vitrée du trottoir.

Les femmes tombaient des fenêtres en si grand nombre que les filets tendus par les pompiers cédèrent sous le poids des corps et les malheureuses vinrent se fracasser contre le pavé. Six jeunes filles s'accrochèrent à un fil électrique qui céda et elles furent précipitées dans le vide; une jeune fille de treize ans resta pendant trois minutes suspendue par le bout des doigts au rebord d'une fenêtre du dixième étage puis elle lâcha prise et tomba dans le filet tendu par les pompiers. Mais au même moment deux femmes y tombaient aussi, les cordes du filet cédèrent et les deux femmes se brisèrent les os sur le pavé.

Presque toutes les ouvrières qui sautaient par les fenêtres étaient en feu et les pompiers inondaient les cadavres lorsqu'ils arrivaient sur le sol. A l'intérieur les deux ascenseurs travaillaient sans discontinuer, les pompiers sauvèrent aussi un grand nombre d'ouvrières en les guidant à travers la fumée vers les escaliers. Des phares puissants installés sur l'édifice situé en face éclairaient les lieux. Vers les 7 heures du soir on put aller à la recherche des morts et des blessés. Les cadavres furent transportés à la morgue où se produisirent de nombreuses scènes de désolation.

Il y a eu jusqu'à présent 141 morts, dont 8 dans les hôpitaux.

Une première enquête a établi que les portes de sortie en cas d'incendie s'ouvraient en dedans, que l'échelle de sauvetage du puits de lumière et d'aérage était hors d'usage, que l'autre échelle était bloquée par un tas de ferraille. Le réservoir d'eau sur le toit était à sec. Les neuf dixièmes des employés ne parlaient pas l'anglais et il n'y avait pas une seule indication en hébreu ou en italien pour signaler les appareils de sauvetage.

Une enquête pour établir les responsabilités va s'ouvrir devant les grands jurés.

C'est le plus grand incendie depuis celui du navire "General Socom" qui fit 1021 victimes.

UN LIVRE POUR LES MERES

Toutes les mères sont naturellement anxieuses d'obtenir des renseignements qui leur permettront de conserver leurs enfants en bonne santé. La Dr William's Medicine Co., a publié un petit livre qui renferme au sujet des soins à donner aux bébés et aux jeunes enfants, des renseignements que toutes les mères devraient savoir. Le livre sera expédié gratis à toute mère qui enverra ses noms et adresses, avec le nom de ce journal à la Dr William's Medicine Co., Brockville, Ont.

Politique et armée

Il n'y aura, paraît-il, aucun officier canadien-français à la tête du contingent qui ira aux fêtes de couronnement. Le commandement du contingent avait été d'abord offert au Lt-Col. Labelle, commandant du 65e Régiment, mais celui-ci n'ayant pu accepter, Sir Frederick Borden, ministre de la milice, proposa le colonel Landry, l'un de nos meilleurs officiers. Les membres du cabinet Laurier n'ont pas voulu l'accepter parce qu'il est le fils du sénateur Landry, un conservateur militant.

LE SEUL MOYEN

Les décès causés par la tuberculose, la fièvre typhoïde, la fièvre scarlatine et beaucoup d'autres maladies, sont soigneusement enrégistrés et classifiés par les autorités. Mais on ne tient aucun compte du nombre des décès qu'on peut attribuer directement aux soucis, quoique tous les médecins sachent que ce nombre n'est pas le moindre. Une source constante de soucis et d'anxiété, pour l'homme salarié ou de petits moyens, est de se demander comment il pourra se prémunir contre la vieillesse, quand son gain suffit à peine à pourvoir à ses besoins journaliers. C'est pour ceux-là que le système des Rentes Viagères du Gouvernement est certainement une bénédiction. D'aucuns autre façon ils ne pourraient retirer des revenus si merveilleusement avantageux du "peu" qu'il leur est permis de placer, car cette rente leur permettra, dès son commencement, de dépenser leur capital et l'intérêt de celui-ci sans que leur revenu en soit diminué et cela toute leur vie durant.

Vous pouvez obtenir plus amples détails en vous adressant à votre Maître de Poste, ou au Surintendant des Rentes Viagères à qui les lettres parviennent sans affranchissement.

LES PURGATIFS AFFECTENT LA SANTE

Ce qu'il vous faut, au printemps, c'est un tonique pour le sang

La plupart des gens ont réellement besoin d'une médecine au printemps. La nature l'exige pour éliminer les impuretés qui se sont accumulées dans le sang durant l'hiver qu'on a nécessairement passé à l'intérieur. Mais malheureusement des milliers de gens qui reconnaissent la nécessité d'une médecine de printemps ne savent pas quelle est la meilleure et se servent de purgatifs nuisibles.

C'est une grave erreur. Interrogez n'importe quel médecin, et il vous dira que l'emploi des purgatifs affaiblit l'organisme et ne guérit pas la maladie. Au printemps l'organisme a besoin d'un tonique, non des purgatifs qui vous affaiblissent davantage. Il faut enrichir le sang, le rendre rouge et pur et il n'y a que le tonique pour faire cela. Le meilleur tonique du sang et restaurateur des nerfs que la science médicale ait encore découvert, ce sont les Pilules Roses du Dr Williams. Chaque dose de cette médecine fait réellement un sang nouveau et riche. Ce sang nouveau renforce et guérit chaque organe, chaque nerf et chaque partie du corps. C'est pourquoi les Pilules Roses du Dr Williams guérissent les maux de tête, de dos, le rhumatisme et la névralgie, font disparaître les boutons et les éruptions et donnent un bon teint aux personnes les plus pâles. Les hommes, les femmes, les garçons et les fillettes qui prennent les Pilules Roses du Dr Williams, mangent bien, dorment bien et se sentent actifs, forts et bien portants. — Si vous avez besoin d'une médecine de printemps, et vous devez en avoir besoin, essayez ce grand tonique et vous verrez que vous aurez une nouvelle vie, une nouvelle force et une nouvelle santé.

Vendues chez tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

En éliminant du système tout ce qui peut nuire à la santé, tout ce qui gêne le bon fonctionnement

adversaire, le Dr Dubois.

— Le séminaire de Saint-Sulpice organise, entre les architectes catholiques de la province de Québec, un concours libre pour la construction d'une bibliothèque publique à Montréal, devant coûter environ \$150,000. Ce monument sera construit sur la rue St-Denis, entre les rues Emery et Ontario.

Calgary, 31.—On a terminé tous les préparatifs en vue de la grève des mineurs de l'Alberta et de la Colombie. Anglaise qui doit être déclarée le 1er Avril. Les chemins de fer et les marchands des villes s'approvisionnent de charbon en quantité. Quinze mille hommes seront en grève.

Etats-Unis

Washington, 28.—Il y aura ici en mai prochain une conférence des délégués de la Grande Bretagne, de la Russie, du Japon et des Etats Unis, afin d'établir une entente internationale pour la protection de la faune de l'Océan Pacifique.

— On apporte ici beaucoup de soin à la rédaction du traité entre les Etats Unis et la Grande Bretagne. Le président Taft a exprimé l'espoir d'être en mesure de soumettre le traité à l'approbation du sénat à la session extraordinaire du Congrès.

New York, 29.—Le superbe Capitole de l'Etat de New York, un des plus beaux monuments de l'Amérique, qui coûtait \$27,000,000, a été ce matin la proie des flammes et l'intérieur a été complètement brûlé. On estime les pertes à \$10,000,000. La bibliothèque de l'Etat contenant des documents d'une valeur incalculable est complètement détruite.

Washington, 29.—Samuel Franklin Emmons, l'un des géologues les plus connus du monde entier, vient de mourir à l'âge de 90 ans.

Vieux Pays

Viterbe, Italie, 25.—Le procès de la Camora suit son cours. L'un des membres de la célèbre bande est porté témoin à charge, déclarant éprouver le besoin de réprimer ainsi une partie du mal qu'il a fait dans cette société.

Berlin, 25.—Deux savants allemands, les docteurs Leimbach et Lowy, viennent de réussir, assurément,

TOUJOURS LA PAUVRETE DU SANG



Melle H. Durocher, 69 rue Concorde, St-Hyacinthe,

Plusieurs choses peuvent amener la faiblesse et la débilité générale chez la femme, mais la cause immédiate, c'est toujours la pauvreté du sang. C'est de ce côté qu'il faut chercher les raisons de ces mille maux qui accablent ces pauvres malades, jeunes comme vieilles, et qui leur rendent si triste la vie.

Il est des personnes qui ne peuvent supporter la moindre fatigue sans en ressentir, de suite, des sensations plus ou moins prononcées de lassitude générale et même des malaises réels.

Une veillée un peu trop prolongée, un ouvrage plus fort que d'habitude, une marche assez longue et rapide, et même parfois une émotion subite, joie ou tristesse, tout cela est contraire aux femmes faibles.

Les personnes de cette catégorie ont des époques plus douloureuses et généralement irrégulières. Encintes, elles souffrent particulièrement, et leur maladie sera plus dure, et les relevailles seront plus lentes. Elles auront un sommeil agité, digéreront mal. A ces symptômes s'ajoutent la décoloration de la peau et la maigreur du corps.

Gardez-vous, mesdames, si vous êtes au nombre de ces victimes, et ne tardez pas à vous soigner.

Pour cela, les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont entièrement à votre disposition. Venez les consulter. Une fois que vous connaîtrez la nature exacte de votre maladie, il vous sera facile de la faire disparaître. Si vous souffrez réellement de pauvreté de sang, on vous conseillera de prendre des Pilules Rouges, car c'est le seul remède capable de vous guérir d'une façon permanente.

Dans tous les autres cas où il s'agit de rendre les forces en refaisant le sang, les Pilules Rouges sont réellement uniques et souveraines. Elles constituent le plus puissant tonique féminin et leurs effets bienfaisants s'étendent à tous les organes affaiblis ou malades.

En éliminant du système tout ce qui peut nuire à la santé, tout ce qui gêne le bon fonctionnement

Le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE guérit la colique, la diarrhée, les dérangements d'estomac chez les bébes et leur donne un sommeil paisible.

on, dans des expériences de télégraphie souterraine.

Mexico, 26.—Le cabinet du président Diaz, au Mexique, vient de démissionner, dans l'espoir qu'une nouvelle administration amènera une détente dans la situation politique du pays.

Berlin, 26.—Le Chancelier allemand Von Bethmann-Holweg défend, devant le Reichstag, le projet de réforme constitutionnelle en faveur de l'Alsace-Lorraine. Il se déclare partisan de la représentation de cette province au Conseil de l'Empire et il affirme qu'une telle mesure est nécessaire.

Paris, 27.—Le comité d'enquête dans l'affaire de la liquidation des congrégations, vient de déposer son rapport. Il établit que le montant total réalisé est de 90 millions de francs et que les frais se sont élevés à 60 millions, ce qui laisse un bénéfice net de 30 millions. Or les auteurs de la loi prévoyaient que la liquidation rapporterait un milliard de francs.

Mexico, 28.—Les insurgés réorganisent leur forces et approvisionnent abondamment leurs troupes. Ils ne tiennent aucun compte des prétendues ouvertures pour la paix. Madero, le chef de la rébellion qui aspire à devenir président, veut que l'insurrection devienne si générale que les pouvoirs étrangers soient obligés de reconnaître que l'état de guerre existe au Mexique.

Londres, 29.—Un ouragan terrible a bouleversé durant quarante heures les eaux de la Manche, désorganisant tout à fait le service des courriers. Toutes les lignes télégraphiques et téléphoniques qui relient Londres aux côtes du Kent, ont été emportées par la tourmente.

St-Petersbourg, 30.—Le Bureau des Affaires Etrangères de Russie, a fait télégraphier au ministre russe à Pékin, que la réponse de la Chine à l'ultimatum de la Russie avait été trouvée satisfaisante.

DEBARRASSEZ VOS LITS DES PUNAISES

en employant le

POISON LIQUIDE DE LYON

Une application les détruit, sinon vous les écrasez.

UN MEDECIN BONNE SON OPINION

Il dit pourquoi un si grand nombre souffrent de Rhumatisme et de Catarrhe.

Un médecin distingué, célèbre par son traitement efficace du catarrhe et du rhumatisme et des maladies de reins et de vessie écrit ce qui suit:

"Notre climat étant plus ou moins humide et variable est mauvais pour le catarrhe et pour le rhumatisme contre lesquels il faut se garder avec soin. Il y a de plus un grand nombre de Canadiens sont inconnus dans leurs habitudes et qu'une foule de maladies proviennent de cela, que du climat. Des vêtements trop légers et une mauvaise alimentation sont des causes de maladies rhumatismales et catarrhales sous n'importe quel climat."

Le médecin éminent indique la prescription suivante comme le remède le plus simple et le plus efficace qui soit connu de la science, et lui attribue une grande part de ses succès comme praticien:

Extrait Fluide de Cascara... 1/2 once. Composé de Carriana..... 1 once. Sirop de Salsepareille..... 6 onces.

Dose: Une cuillerée à thé après chaque repas et au coucher. Les éléments qui sont tous végétaux ont un effet direct et spécifique sur le foie, les reins et les intestins et, éliminant du système toutes les matières empoisonnées. N'importe quel pharmacien peut vous préparer ce remède, ou encore vous pouvez acheter séparément, les ingrédients vous-même et les mélanger chez vous dans une bouteille. Beaucoup de nos lecteurs devraient profiter de ce remède ou tout au moins s'en garder la recette.

\$10.00 PAR SEMAINE

Juvrières Demandées

Nous avons bien des ouvrières dans nos manufactures qui gagnent plus que le montant ci-dessus. Plusieurs d'entre elles sont avec nous depuis des années et depuis longtemps gagnent des gros gages.

Nous demandons encore des filles, et nous sommes prêts à aider à celles qui commencent, pendant les quatre premières semaines, jusqu'à ce qu'elles s'habituent à l'ouvrage et puissent faire de bons gages en travaillant à la pièce.

Nous trouvons des pensions confortables et bien recommandées pour celles qui font application et nous leur expliquerons comment nous aidons aux commençantes à devenir d'habiles opératrices.

Notre manufacture est la plus grande et la mieux outillée au Canada et nous donnons aux milliers de filles qui sont notre emploi toutes les facilités possibles.

Découpez cette annonce et écrivez-nous, nous demanderons les informations, ou mieux encore venez nous voir.

STANDARD SHIRT MFG. CO. LTD.

415 BROADWAY, MONTREAL

NOTES LOCALES

Le service anniversaire du regretté Monsieur P. Hévey sera célébré dans la chapelle du Séminaire de St-Hyacinthe jeudi, 6 avril, à 9 1/2 heures.

Dimanche, le deux avril prochain (1911) à une heure et demi de l'après midi, tous les citoyens de la ville, du village St-Joseph, du village de La Providence et ceux des paroisses de St-Hyacinthe le Confesseur et de Notre-Dame, sont priés par un certain groupe de citoyens, de se rendre à la salle de l'Hôtel de ville, où le but de l'assemblée leur sera communiqué par quelques-uns de ceux qui ont eu l'idée de cette assemblée.

Les portes de la salle seront ouvertes à une heure de l'après midi, et l'assemblée commencera à une heure et demie précise.

St-Hyacinthe, 27 mars, 1911.
Par ordre du Comité Provisoire.

A VENDRE.—Excellente ferme de 160 acres dans le comté de Richmond, situé à un quart de mille de la cité de Richmond. Quatre vingts acres en culture dans les meilleures conditions (récolte de 2 tonnes et demi de foin à l'acre); le reste prêt à être cultivé. Sol composé de glaise et de sable, uni et sans pierres. Beaux bâtiments; eau ne manquant jamais dans la maison, les granges et les pâturages.

Le revenu de cette ferme fut l'année passée de \$4000.
Vente immédiate à \$9000, \$5000 comptant, balance à terme.

A. T. Lyster, V. S.
Richmond, Qué.

Le stock provenant de la faillite E. O. Brodeur a été vendu à 40 cts dans la piastra à M. Arthur Flibotte qui l'a lui-même revendu à la maison Fournier Fournier.

C'est après demain lundi que le 84e Régiment va commencer ses exercices annuels.

Messieurs Desmarais et Fils de Verchères, fabricant de chaloupes, très avantageusement connus du public ont le plaisir d'annoncer qu'ils viennent de nommer M. J. A. A. Séguin, leur agent pour St-Hyacinthe et les environs. Pour toutes informations, cotations, etc., on voudra bien s'adresser à ce Monsieur qui sera heureux de fournir tous les renseignements désirés. Ne pas oublier que MM. Desmarais et Fils, fabriquent aussi les chaloupes à yacht.

La municipalité de St-Jude a décidé de faire construire une salle publique. Elle sera située entre l'Église et la maison de M. Lusignan. Les travaux ont été adjugés à M. Ernest Comeau, de St-Jude, pour la somme de \$795.

A LOUER pour n'importe quel genre de commerce: deux beaux magasins situés No 254 rue Cascades, St-Hyacinthe. S'adresser à E. Reeves, marchand de chaussures.

La série des retraites pascales à Notre-Dame se termine cette semaine par celle des jeunes gens. A la cathédrale commencera dimanche soir celle des jeunes filles.

A LOUER: —Appartement de deux chambres. S'adresser immédiatement chez le Docteur Gaspard Turcot, 146 rue Girouard.

Monsieur Pierre de Boucherville, un de nos compatriotes établi au Brésil et qui passe l'hiver au Canada, était à St-Hyacinthe ces jours derniers.

Mardi dernier les Zouaves de St-Hyacinthe ont donné un brillant concert, nombreuses ont été les personnes qui n'ont pu pénétrer dans la salle faute de place. Le public a mieux fait que d'applaudir au talent des artistes, il a encouragé et aidé par son concours une œuvre fort intéressante qui est appelée à rendre à la jeunesse de notre ville d'excellents services.

ENCAN.—Samedi soir à sept heures, au numéro trois cent vingt de la rue Girouard, ancienne résidence du Notaire Morin.
On y vendra des meubles, vaisselles, ustensiles de cuisine etc.

Mlle Bédard, employée au Corset, s'est démis un genou vendredi matin en faisant une chute malheureuse près du dépôt du Grand Tronc. Nous faisons des souhaits pour son prompt rétablissement.

A VENDRE.—En la cité de Saint-Hyacinthe un grément de charretier avec propriétés et clientèle établie depuis nombre d'années. Pour informations s'adresser au bureau du COURRIER, personnellement ou par lettre.

Le lieutenant-colonel du 84e régiment, de Saint-Hyacinthe, H. A. Beauregard, vient de choisir deux de ses hommes, pour faire partie du contingent militaire au couronnement du Roi Georges. Il a choisi deux militaires qui ont de brillants états de service et qui feront bonne figure, lors de la procession et des manœuvres militaires du couronnement. Ces deux hommes sont le sergent major Eugène Arpin et le sergent Herménégilde Dussault.

Le sergent major Eugène Arpin, fils de notre vieux concitoyen, M. Israël Arpin, est né à St-Hyacinthe en 1880. Il est membre du 84 régiment depuis 14 ans. Il a fait une année de service actif à Halifax, lors de la guerre Sud-Africaine.

Le sergent Herménégilde Dussault est né à Saint-Sauveur de Québec, en 1879. Il a été soldat du 9e régiment pendant 17 ans et il appartient au 84e, depuis 2 ans. Les autorités militaires de Québec l'avaient choisi pour représenter le 9e bataillon, au couronnement du Roi Édouard VII, mais la maladie l'a empêché de s'y rendre. Le lieutenant-colonel H. A. Beauregard a droit aux félicitations des citoyens de notre ville, pour le choix judicieux qu'il a fait.

À LOUER DEUX BEAUX MAGASINS.—Deux situés aux Nos 244 et 252 de la rue Cascades, mesurant 18 pieds de largeur sur 60 de profondeur, l'un d'eux étant occupé en ce moment sera livré sur demande.

Le troisième situé au No 254 de la même rue contenant un stock de chaussures de \$10 à \$15.000, l'acquéreur du stock pourra louer le magasin à son grès.

Ces trois magasins ont grandes caves et hangars. Pour informations s'adresser à M. E. REEVES, marchand.

AVIS.—The Canadian Gas Saving Co. a l'honneur d'informer le public, que contrairement aux bruits malveillants répandus en ville, on trouvera toujours sur place les pièces de rechange et tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement des becs "Viseaux".

La Cie. se félicite de la réclamation gratuite qu'on lui a faite, mais c'était inutile, ce nouvel éclairage était aussi avantageusement connu à Saint-Hyacinthe que partout ailleurs, par la supériorité de lumière et la grande économie sur tous autres becs.

S'adresser à
M. EUGÈNE MIELLE,
Agent,
Tel. Bell 191. Hotel Yamaska.

Chronique Paroissiale

7e Semaine du 24 au 31 Mars

NAISSANCES
Cathédrale.—J. Frs Raoul Brodeur, né le 23, fils d'Arthur Brodeur dit Lavigne, journalier, et de Régina Harnois. — M. Simone Henriette Chagnon, née le 24, fille de Mastai Chagnon et de Valérie Lapointe — M. Angèle Claire Duval, née le 27, fille de Salvator Duval, menuisier, et d'Elisa Brodeur. — P. Roland Oscar, né le 28, fils de Nazaire Arcand, forgeron, et d'Albina Laj-unesse. — P. E. M. Joseph Avaré, né le 29, fils d'Osias Avaré, commis, et d'Aurore Touchette.

Paroisse.—Jos. Xavier Fontaine, né le 24, fils de Xavier Fontaine et de Julie Brouillette.

DÉCÈS

Cathédrale.—Lucie Matty, épouse de Joseph Gagnon, de St-Marcel, décédée le 23 à l'âge de 97 ans. — Aldéa St-Amand, fille d'Henri St-Amand, menuisier, et de Phélanise Fournier, décédée le 24 à l'âge de 7 ans. — Georgette Chagnon, fille de Herménégilde Chagnon, accordeur d'orgue, et de Clara Dolbec, décédée le 25 à l'âge 4 mois. — Sœur Zéphirine Duhamel, des Sœurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, fille de Toussaint Duhamel, cultivateur à Belœil, et de Théotiste Ostiguy, décédée le 24 à l'âge de 55 ans. — P. Emile Desmarais, fils de Wilfrid Desmarais, tanneur, et d'Anna Rhault, décédé le 27 à l'âge de 20 mois. — M. Thérèse Chevalier, fille d'Albert Chevalier, tailleur, et d'Elizabeth Cabana, décédée le 27 à l'âge de 3 1/2 mois. — Eugénie Brulé, fille de feu Cyprien Brulé et de Mme M. Marguerite Beaupré, décédée le 27 à l'âge de 50 ans. — Sophie Saurette, veuve de François Langlois dit Lachapelle, décédée le 26 à l'Hôtel-Dieu à l'âge 77 ans.

Nouvelles générales

Mgr Stagni, le nouveau délégué apostolique au Canada, est arrivé vendredi matin, 24 mars, à Ottawa. Il était accompagné de son secrétaire Mgr Synoti. Le soir à la Basilique il a adressé la parole aux fidèles.

Pendant dix mois, d'avril à janvier dernier, 260 687 immigrants sont arrivés dans le pays, comparé à 165.587 durant la période correspondante de l'année précédente. Sur ce nombre 158,670 sont venus des

ports océaniques et 102.017 des États Unis.

Le Revenu de l'Intérieur au Canada a perçu au cours du dernier exercice fiscal \$2,000,000 du chef de la taxe per capita imposée aux Chinois entrant en notre pays. L'exercice précédent n'accusait que \$800.000 de recettes à ce chapitre.

M. Gilbert, député de Drummond-Arthabaska a demandé à la chambre des Communes qu'un mois dix pour cent du revenu annuel du Canada soit affecté à l'agriculture. Il a aussi demandé au gouvernement d'encourager par des subventions les coopératives agricoles et de publier un journal agricole gratuit.

Sir Wilfrid Laurier et M. R. L. Borden ont eu une conférence, mercredi soir, au sujet d'un bill intérimaire des subsides qui sera présenté aujourd'hui ou demain et adopté sans discussion. Ce bill pourvoira aux fonds nécessaires pour l'administration générale d'ici au mois de juin, soit environ 45 millions.

Une Operation Etait sa Seule Chance

Elle fut Guérie par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Lindsay, Ont.—"Je pense qu'il n'est que juste pour moi de remercier Mrs. Pinkham, tant pour ses bons conseils, que pour ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait pour moi. Quand je lui écrivis, il y a quelque temps, j'étais une femme très malade, souffrant de troubles féminins. J'avais une inflammation des organes féminins et étais incapable de me tenir debout, ou parcourir la plus petite distance. A la fin je dus me mettre au lit, et le médecin me dit, que j'aurais à subir une opération, ce à quoi je me refusai. Une amie me conseilla alors le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et maintenant, après en avoir pris trois bouteilles, je me sens comme si j'étais une autre femme. Je peux recommander de tout cœur cette médecine à toutes les femmes qui souffrent de dérèglements féminins. J'ai pris aussi les Liver Pills de Lydia E. Pinkham et puis dire qu'elles sont excellentes. Mrs. FRANK EMBLEY, Lindsay, Ontario.



Nous ne pouvons comprendre pourquoi tant de femmes s'exposent aux chances douteuses d'une opération, ou traitent une existence le cœur à moitié brisé, pendant les trois quarts de la vie de vivre, sans faire, avant tout, l'essai du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Depuis trente ans, il est le remède par excellence pour toutes les maladies féminines, et a guéri des milliers de femmes qui avaient souffert de tous ces maux: déplacements, inflammation, ulcération, tumeurs fibreuses, irrégularités, douleurs périodiques, mal de dos, indigestion et prostration nerveuse.

Le Revenu de l'Intérieur au Canada a perçu au cours du dernier exercice fiscal \$2,000,000 du chef de la taxe per capita imposée aux Chinois entrant en notre pays. L'exercice précédent n'accusait que \$800.000 de recettes à ce chapitre.

Une Association Avantageuse

Un père, pour encourager sa jeune fille, âgée de 20 ans, à acheter une rente du Gouvernement Canadien, qui lui assurât un revenu annuel de \$300 toute sa vie durant, à l'âge de 55 ans, offrit de lui fournir \$25 par an dans ce but, si elle voulait payer sur son propre gain, le reste de la prime annuelle nécessaire pour acheter cette rente. La jeune fille accepta aussitôt cette offre, comprenant combien était petite la somme qu'il lui fallait donner. Elle trouva qu'en épargnant \$2.27 par mois, en sus des \$25 (soit \$2.00 par mois) fournis par son père, non seulement elle aurait la rente de \$300, mais encore que celle-ci lui serait payée, de toute façon, pendant 10 ans, de sorte que si elle mourait avant que ces dix ans fussent expirés, la rente continuerait à être servie à telle personne qu'elle désignerait. Elle était donc sûre, par là, d'un remboursement absolu certain de \$3,000, et de plus, comme on vient de le dire, elle savait que si elle vivait au delà des dix ans, la rente lui serait continuée toute sa vie durant. En supposant qu'elle mourut avant 55 ans, tout ce qu'elle aurait payé reviendrait à ses héritiers, avec intérêt composé à 3%. C'est certainement là un placement très avantageux, et les autres pères et mères désireux de donner un si bel exemple à leurs enfants de tout âge, pourront obtenir des renseignements à ce sujet, en les demandant à leur Maître de Poste, ou en écrivant directement au Surintendant des Rentes Viagères, à Ottawa, à qui les lettres parviennent sans affranchissement.

BIBLIOGRAPHIE

UNE OCCASION

Trois brochures de 88 pages pour Deux francs

Un roman de 260 pages coûte trois francs cinquante en librairie; on l'achète, on lit, et puis, on le laisse, parce qu'un roman qu'on a lu n'a plus de valeur. Or, pour deux francs seulement, nos lecteurs peuvent se procurer trois brochures de 88 pages chacune, 88 pages de renseignements qu'on lit parce que ces renseignements sont intéressants et utiles, et qu'on garde parce que ces renseignements restent toujours d'actualité.

Pour recevoir ces brochures, qui renseignent sur les livres, les journaux, les revues, les collections, la lecture, l'éducation, etc, envoyer la somme de DEUX Francs, prix d'un abonnement d'essai à ROMANS-REVUE, à M. l'abbé BETHLEEM, rue Pasteur, à St-Hyacinthe, (Nord)

SIROP D'ANIS GAUVIN—Guérit les toues de Colique, dysenterie, dentition, diarrhée, etc.—Procure le sommeil et l'appétit.

LE MOULIN à BARDEAUX PATENTE DUNBAR

fait plus d'ouvrage, du meilleur ouvrage avec moins de trouble, de dépense, de réparations que n'importe quelle autre machine en usage.

Les perfectionnements successifs apportés depuis 25 ans à la construction de ce Moulin en font le plus SOLIDE, le plus COMPACT, le plus DURABLE, le plus ECONOMIQUE au point de vue du rendement: 16,000 à 23,000 Bardeaux par jour.

Les témoignages écrits des nombreux acheteurs dans les Provinces de Québec et d'Ontario et dans les Provinces de l'Est attestent son immense supériorité.

Pour prix et conditions, écrivez à
McFARLANE, THOMPSON & ANDERSON
Seuls Manufacturiers
FREDERICTON, N.B.

LE SEPARATEUR "DOMO"

LE MEILLEUR, LE MOINS CHER
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

| Nos. | CAPACITÉ. | POUR JUSQU'À. | Prix. |
|------|-----------|---------------------|---------|
| B | 110 lbs. | 2 vaches, sans bano | \$15.00 |
| O | 150 " | 5 " " " | 20.00 |
| 1 | 200 " | 8 " avec bano | 30.00 |
| 2 | 280 " | 10 " " " | 35.00 |
| 3 | 450 " | 15 " " " | 50.00 |
| 4 | 660 " | 25 " " " | 65.00 |

CATALOGUE ET LISTE DE PRIX SUR DEMANDE.
S'adresser à
LES SEPARATEURS "DOMOS"
EDIFICE DU "COURRIER", ST-HYACINTHE

Vous Fumez! ... Oui... Lisez bien ceci ...

Envoyez par mandat-poste ou d'express \$1.85 et vous recevrez, sans frais, une magnifique boîte de 50 cigares "CLARAVANA". Ces cigares sont garantis, faits de tabacs importés, par des ouvriers de l'Union, doux à fumer et d'un arôme recherché. Après en avoir fumé quelques-uns, si vous n'êtes pas satisfait retournez-les et nous vous remettrons votre argent.

NOUS VOULONS DES CLIENTS SATISFAITS.....

C'est notre réclame. Ne manquez pas cette occasion et vous aurez pour \$1.85 la valeur supérieure d'un cigare importé.....ESSAYEZ-LE.

NOUS NE PRENDRIONS PAS DE RISQUE si nous n'étions pas certains de vous donner satisfaction. Vous feriez de même.

Envoyez \$3.50 et nous enverrons 100 cigares garantis.

Ecrivez immédiatement à
CHS GILBERT & CIE
Dept. A — B. P. No. 489
MONTREAL

Pour être Vraiment Homme il Faut être Fort
LES PILULES MORO
Tonifient et Guérissent les Hommes Malades.

Quand un homme tombe malade, il perd à la fois son courage et ses forces, puis, le plus souvent, il cherchera à tromper sa peine en essayant d'endormir ses douleurs.



M. JOS. BELIVEAU,
1234 rue Elm, Manchester, N. H.

Gare aux médecines liquides, toujours alcooliques, la plupart du temps fœratées et malsaines, lorsqu'elles ne sont pas dangereuses.

Il est prouvé et parfaitement établi que les Pilules Moro pour les hommes répondent exactement aux besoins de ceux-ci, dans tous les cas de faiblesse et même de malaises organiques. Elles soulagent et renforcent les reins, le foie, le cœur, tout comme elles guérissent n'importe quelle maladie causée soit par l'excès de travail, de trop violents exercices, du surmenage ou des abus de toutes sortes.

Bonnes également pour les jeunes et les vieux, les Pilules Moro s'adaptent à toutes les constitutions et sont de beaucoup supérieures à tous les médicaments et drogues de toutes sortes, même à certains traitements dispenseux.

Aussi, est-ce là le remède le plus recommandable dans toutes les circonstances pénibles où puisse se trouver un homme par suite de malaises subits ou de dérèglements quelconques.

Les Pilules Moro réconfortent, tonifient et guérissent sans jamais y manquer. Elles refont complètement les saines, reconstituent les forces.

Même après que bien d'autres remèdes ont failli, les Pilules Moro réussissent toujours à obtenir les résultats désirés. Il est bon de remarquer que les Pilules Moro sont préparées pour les hommes et qu'elles possèdent toutes les vertus nécessaires pour stimuler l'énergie virile et donner à l'homme ce regain particulier de force qui lui convient.

"Mon ouvrage que j'avais toujours fait facilement, m'était très pénible depuis un an à cause des douleurs que j'endurais dans les reins. Chaque jour je perdais des forces et je craignais parfois de me voir dans l'obligation d'essayer de travailler. Ayant négligé de me faire soigner, mon mal empira. Sur les instances de mes parents, je m'achetai des Pilules Moro. J'en pris six boîtes avant d'éprouver du soulagement, mais ensuite le mieux s'accrut rapidement et jeus le bonheur de voir s'opérer ma guérison complète."

JOSEPH BELIVEAU,
1234 rue Elm, Manchester, N. H.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites à tous les hommes malades qui s'adressent à eux. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent s'y rendre, sont invités à écrire à ces médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées:
COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Le Catalogue du BON-TON

Magnifique Catalogue des dernières Modes d'Automne et d'Hiver, vient de paraître.
IL Y EN A UN POUR VOUS.

Un exemplaire de ce très beau catalogue qui sort de presse aujourd'hui est prêt à être envoyé à votre adresse. Nous croyons que c'est le catalogue le plus attrayant qui ait jamais été publié au Canada. Page après page, sous une couverture artistique, il donne les tous derniers modèles de manteaux, de complets, de fourrures, de soustêtements, etc., pour dames, jeunes filles et enfants.

A qualité égale nos prix sont les meilleurs marché de tout le Canada. Bien plus, nous payons les frais d'express dans tout le Canada. Voici un exemple entre cent des modèles exquis que nous offrons:

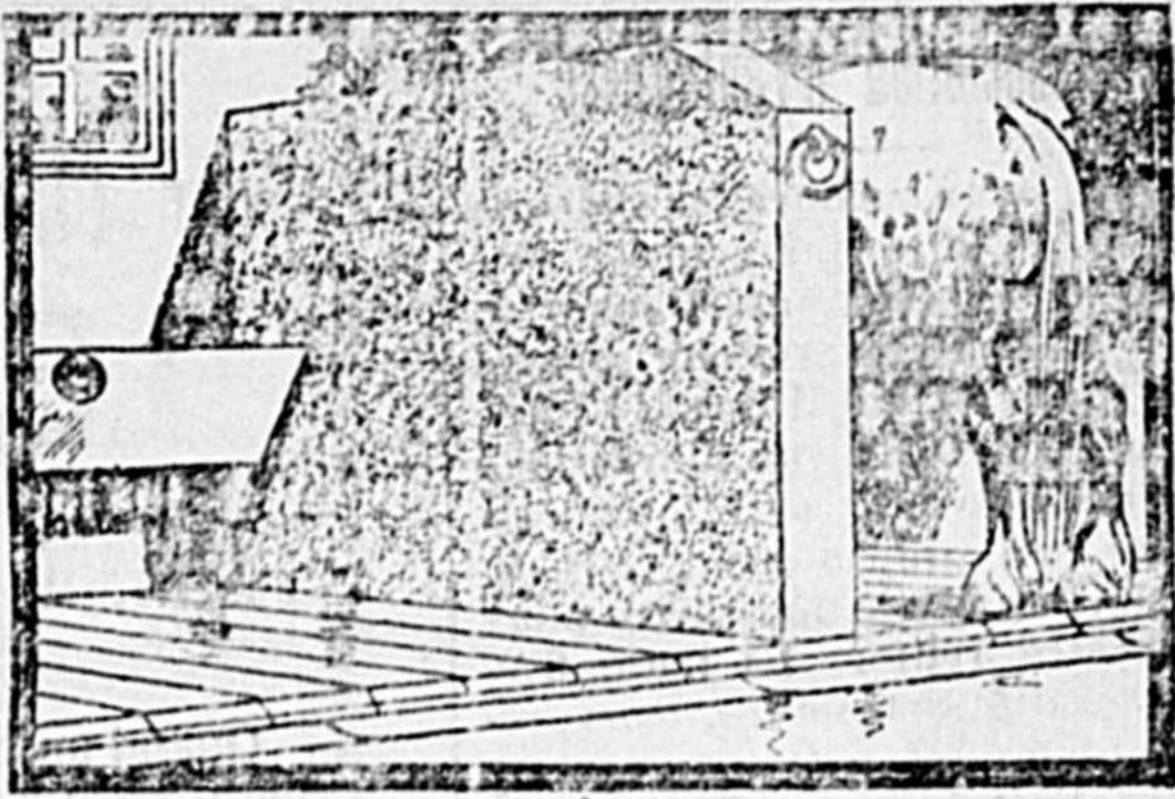
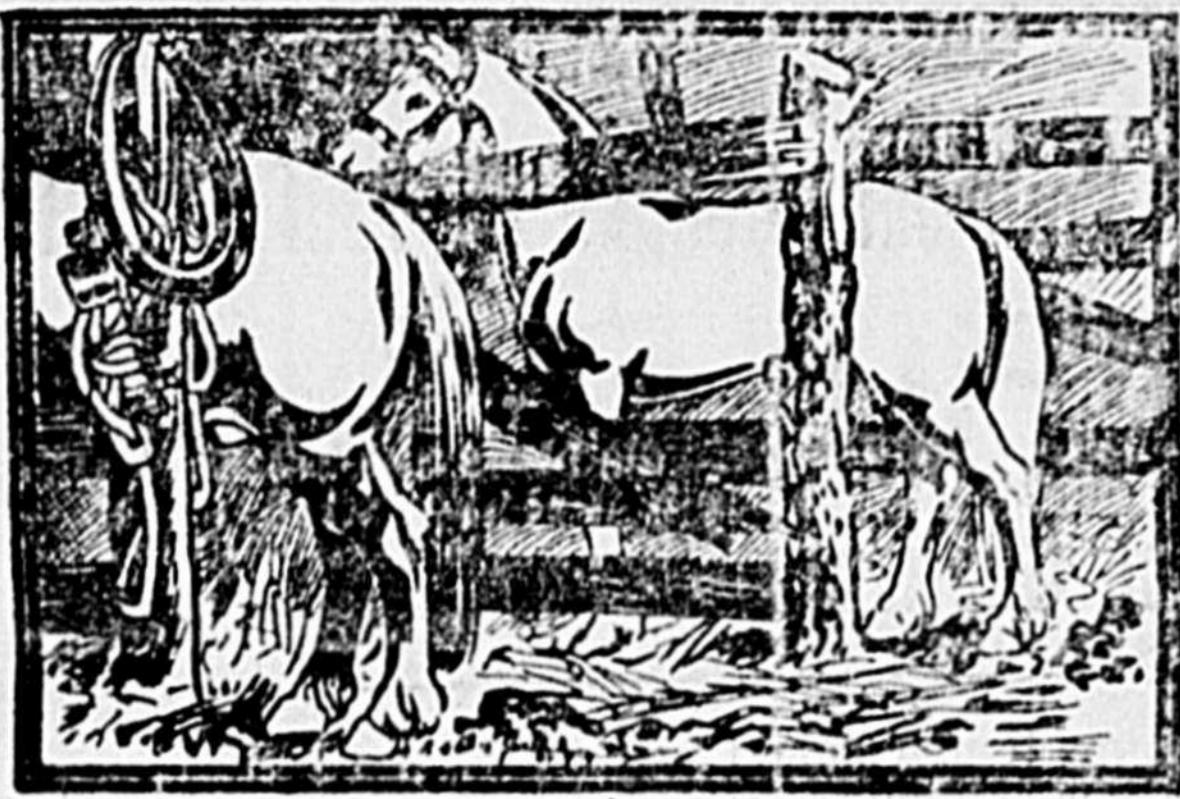
3424-MANTEAU de Cheviot tout laine d'excellente qualité, tissé à deux tons: 52 pouces de long. La texture remarquable de cette étoffe est une garantie de confort et donne au manteau un cachet de réelle distinction. Le coupe remarquable nous démontrant ce qu'il y a de plus nouveau comme lignes élégantes de manteaux, boutonnés avec fermeture de velours. Peut être fait en étoffe tout noir ou bleu marine, ou encore en étoffe tissée à deux tons, en gris, vert ou bronze. Grandeur 82 à 42. Prix spécial \$14.95.

Notre étiquette de garantie est attachée à chaque article, et nous rendons l'argent si vous n'êtes pas satisfaits.

Souvenez-vous que notre catalogue est en français, que nous répondons en français à toute correspondance dans cette langue, et que notre organisation nous permet de donner à notre clientèle Canadienne-Française la plus parfaite satisfaction.

Demandez votre exemplaire du catalogue maintenant pendant que vous y pensez. Il vous sera envoyé gratuitement.

LA COMPAGNIE BON-TON,
rue St-Joseph, Québec, Qué.



Laquelle de ces Gravures Représente le Mieux Votre Etable ?

SI l'intérieur de votre étable est en bois, vous ferez bien de démolir ces partitions et mangeoires vieilles et laides — et d'en reconstruire de nouvelles en béton.

SI vous voulez apprendre quelques-unes des avantages du béton, remplissez le coupon et envoyez-le nous. Par retour de la maille, nous vous enverrons un exemplaire gratis de notre livre de 169 pages "L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur."

"L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur"

Vous dit comment employer le béton pour construire :



- Auges, Bassins, Bâches, Caves, Citernes, Chemises, Clôtures, Escaliers, Étables, Fondations, Gouttières, Granges, Laiteries, Murs d'abri, Maisons, Marches, Nids de poules, Poteries, Planchers, Partitions, Poubelles, Réservoirs, Réhards de puits, Sites, Etc., etc., etc.

Canada Cement Co., Limited, 51-60, Edifice de la Banque Nationale, MONTREAL.

Form with fields for Name, Address, and City.

Notre-Dame de la Famille

Il y avait Amel, le berger, et Penhor, la blonde, sa femme, qui demeuraient en la paroisse de Saint-Vinol.

Une fois qu'Amel revenait tout soucieux du pâturage, il trouvait Penhor qui pleurait, et devant bien pourquoi, il lui dit :

Ma chère femme, vois-tu, il faudrait tisser un beau voile à Marie toujours Vierge. En récompense, elle te donnerait un petit ange à bercer.

Croyez-vous qu'un homme puisse penser le premier ? Non, c'est toujours la femme. Penhor avait tissé le voile d'avance, plus blanc que la neige et transparent comme les brumes d'été.

La Vierge de Saint-Vinol était très riche, parce que les gens du pays péchaient beaucoup et la comblaient d'offrandes ; mais, en voyant ce voile précieux, qui ne payait la rançon d'aucun gros péché, elle fut contente et l'accepta : Amel et Penhor eurent un petit enfant et furent heureux auprès de son berceau.

Dès que l'enfant eut ses neuf jours, Penhor, qui était encore bien faible, le prit dans ses bras et se rendit à l'autel de la Vierge.

— Marie, dit-elle agenouillée, voici le petit trésor que vous nous avez donné ; nous vous le rendons, ô Mère ! qu'il grandisse promis à votre couleur céleste. Regardez le, bonne Vierge, nous l'avons appelé Raoul, comme le père de son père ; regardez-le bien pour le reconnaître au jour qu'il aura besoin de vous.

Amel répondit : — Ainsi soit il.

Et l'enfant grandit, vêtu de la couleur du ciel.

On ne sait pas si ce fut à cause des péchés de la paroisse de Saint-Vinol ou à cause des péchés de toutes les paroisses de la côte mais voilà qu'une nuit de grand malheur, l'eau de la rivière s'enfla comme le lait bouillant qui franchit les bords du vase ; le vent soufflait, la pluie tombait, la terre tremblait. Toute la plaine se couvrait d'eau et quand vint le matin, on vit que ce n'était pas la rivière qui débordait, mais bien la mer.

Elle arrivait sombre, houleuse, révoltée. Elle avait rompu les barrières opposées à son courroux par la main de Dieu ; elle arrivait ; elle ne s'appela plus la mer, mais le déluge.

L'église de Saint-Vinol était située sur une hauteur ; les inondés s'y réfugièrent ; mais Amel et Penhor restèrent à la porte de leur maison, bâtie plus haut encore que l'église.

Et, quand l'eau vint à eux, ils montèrent au premier étage avec le petit Raoul, et, quand elle les y suivit, ils grimperent sur le toit ; l'eau les y suivit encore.

— Mon mari, dit Penhor, Dieu soit loué, nous allons mourir tous ensemble.

— Non, répondit Amel. — Eh quoi ! s'écria t-elle, songerai-je à nous abandonner ? — Non, dit encore le berger. L'eau venait. Il ajouta, debout qu'il était sur l'arrête du toit : — Prends notre petit Raoul, je vais t'aider à grimper le long de moi

tu mettras tes pieds sur mes épaules et tu te tiendras ferme.

Penhor se jeta à son cou, en pleurant. Elle comprenait.

— Jamais, dit-elle. — Dépêche-toi, je le veux, c'est pour l'enfant. En te soutenant sur moi, tu dureras un instant de plus, et peut-être que l'eau s'arrêtera. Adieu ma chère femme, si je meurs et que tu sois sauvée, ce sera bien..... Dis-lui qu'il se souvienne de son père.

Penhor obéit, et, dès qu'elle fut montée, l'eau passa sur la tête d'Amel.

Penhor, pleurant tout son cœur par les yeux, tenait l'enfant. Quand l'eau toucha sa ceinture, elle éleva le petit Raoul, après l'avoir pressé contre sa poitrine, et lui dit :

— Grimpe le long de moi, je vais t'aider. Tu mettras tes petits pieds sur mes épaules et tu te tiendras ferme.

— O mère, fit l'enfant, je ne veux pas !

— Dépêche toi ; moi je le veux ! peut-être que l'eau s'arrêtera. En te soutenant sur moi, tu dureras un instant de plus, et de ta mère..... Elle ne parla plus, parce que l'eau couvrait sa bouche.

Au-dessus des vagues, il ne resta que la tête blonde du petit Raoul et un petit pli de sa robe azurée qui flottait au courant de l'eau.

Or, la Vierge de Saint-Vinol, juste à ce moment, sortait par la plus haute fenêtre de l'église où tout était noyé, abandonnant sa niche submergée pour se réfugier au Ciel.

Elle emportait toutes ses offrandes avec elle. En prenant son vol, elle aperçut la tête blonde du petit Raoul et le pli de sa robe bleue.

La Vierge s'arrêta. — Cet enfant est à moi, dit-elle je veux l'emporter aussi.

Et, en effet, elle le prit par ses doux cheveux, croyant le soulever aisément ; mais l'enfant était lourd, lourd pour un si petit corps, si lourd que la Sainte Vierge fut obligée de lâcher toutes ses offrandes et d'y mettre les deux mains.

Quand elle eut tout lâché, le lin, les tissus et les fleurs, elle put enfin soulever l'enfant, et alors elle ne s'étonna plus du poids qu'il pesait. Penhor, sa mère, s'attachait à lui de ses doigts mourants le père s'attachait à la mère.

— Oh dit la Vierge émue et joyeuse à la vue de cette grappe de cœurs, Dieu a fait de belles choses sur la terre.

Et, dans un pan de sa robe étoilée, elle mit son père avec la mère, la mère avec l'enfant ; trois amours en un seul et qui n'ont qu'un seul nom : La famille ! nom béni ici bas comme au Ciel !

On raconte cette histoire entre Cancale et Pontorson, qui regardent tous deux le Mont Saint-Michel.

PAUL FEVAL

UN PARIEUR HEUREUX

Ceci est légende du lieutenant Verdier qui gagnait tous ses paris. Elle est très connue dans les régiments français, mais elle n'a pas encore, croyons-nous, couru les journaux.

Donc, le lieutenant Verdier gagnait tous ses paris, et personne, au régiment, ne voulait plus parier contre lui lorsqu'il fut appelé à pro-

Trappeurs ! Chasseurs !

Nous vous offrons les plus hauts prix pour tous lots de Peaux Vertes

Vous êtes sûrs d'avoir chez nous

Traitement loyal, Honnête assortiment, Prompt paiement.

ENVOI GRATIS de notre Liste de Prix 1909-1910. REVILLON FRERES 134 et 136 rue McGill, Montreal.

pos à changer de garnison.

Il arrive à son nouveau corps où par malheur sa réputation l'a précédé, et le soir à diner le colonel lui dit ;

— C'est vous, lieutenant, qui gagnez tous les paris ?

— Oui, mon colonel.

— Et comment faites vous pour cela ?

— Je suis physionomiste, je ne parie jamais qu'à coup sûr.

Ah ! vous êtes physionomiste ?

— Oui, mon colonel.

Eh bien ! dites-moi un peu ce que vous voyez sur ma physionomie ?

— Je vois que votre blessure à la cuisse s'est rouverte.

— Je n'ai jamais été blessé à la cuisse.

— Pardon, mon colonel.

— Quand je vous le dis.

— Vous avez peut-être vos raisons.

— Voulez-vous que nous fassions un pari ?

— Je veux bien.

— Cinq cents francs.

— Cinq cents francs ?

Cette fois vous avez perdu, lieutenant, s'écrie le colonel en mettant, sans plus de façon, son pantalon bas. Regardez ?

— C'est vrai, mon colonel. Que voulez-vous ? on peut se tromper. Voilà vos cinq cents francs.

Le colonel, tout joyeux, empoche son gain, demande du papier, et écrit à son collègue de l'autre régiment ; "Qu'est-ce qu'on disait que le lieutenant Verdier gagnait tous ses paris : il vient de parier cinq cents francs avec moi que j'avais une blessure à la cuisse, il les a perdus." Là dessus réponse du collègue : "Vous êtes encore bien naïf ; si le lieutenant Verdier a consenti à perdre cinq cents francs avec vous, c'est que vous lui en faisiez gagner deux mille avec moi. Il avait parié, en partant, qu'il ferait déculotter son nouveau colonel au premier dîner, et vous vous chargez vous-même de m'apprendre qu'il a gagné."



Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN 102 Rue Saint-Denis, Montreal.

VENTE A L'ENCAN

Le onze avril prochain, (1911) à dix heures de l'avant-midi, seront vendus sur les lieux, en la paroisse de St-Jude, par l'entremise d'Albert Jodoin, notaire, à St-Hyacinthe.

1er. Un emplacement situé au village de St-Jude, avec une bâtisse servant de boutique à bois de 40 x 50, avec les machines suffisantes pour le bon fonctionnement de la boutique, y compris engin à vapeur etc.

2e. Les droits dans un autre emplacement situé au même endroit avec une demeure et une remise à bois y drigées ;

3e. Divers lots de bois de service et de bois de chauffage.

Ces biens sont la propriété de M. Joseph Giard, menuisier, du dit lieu de St-Jude. CONDITIONS FACILES. Pour plus amples informations, prière de s'adresser au notaire sus-signé.

ALBERT JODOIN, Notaire, 88 Rue Ste-Anne, St-Hyacinthe Qué.

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe. Cour de Circuit

Napoléon Dauphinais, commerçant de la paroisse de St-Liboire Demandeur

Théophile Bonnoyer, ci-devant de la paroisse de St-Nazaire d'Acton, dit district, et actuellement Nazeur de cette Province en lieux inconnus Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les mois. St-Hyacinthe, 27 mars 1911.

LUSSIER & GUIMONT, Procureurs du demandeur.

ROY & BEAUREGARD, P. C. C.

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe No. 175 Cour Supérieure

La Banque de St-Hyacinthe, corps politique et incorporé, ayant son siège d'affaires en les cité et district de St-Hyacinthe, et actuellement en liquidation, et agissant aux présentes par L. Fabien Philie, gérant de banque, des cité et district de St-Hyacinthe, liquidateur dument nommé à la dite Banque de St-Hyacinthe, par une ordonnance de la Cour Supérieure du dit district et le dit L. Fabien Philie, en sa dite qualité de liquidateur, en autant que nécessaire pour les fins des présentes

vs. Jean Bte Boulay et Adélar Lucier, tous deux de la paroisse de Ste-Marie Madeleine, district de St-Hyacinthe, et Origène Boucher, autrefois du même endroit et maintenant de lieux inconnus, ayant ci-devant fait affaires en la dite paroisse de Ste Madeleine, ensemble et en société comme commerçants de foins, sous la raison sociale de "Boulay, Lucier et Compagnie."

Il est ordonné au Défendeur Origène Boucher de comparaître dans les mois. St-Hyacinthe, 31 mars 1911.

LUSSIER & GUIMONT, Procureurs des demandeurs.

ROY & BEAUREGARD, P. C. S.

Caisse Nationale d'Economie.

J'ai fait parvenir à votre journal, il y a quelque jours, les renseignements nécessaires pour faire connaître les avantages de la Caisse Nationale d'Economie, aux personnes qui désirent en faire partie.

J'ai démontré le fonctionnement de la Caisse, sa garantie vis-à-vis les membres, le désintéressement des personnes qui l'ont fondée comme de celles qui l'administrent aujourd'hui, en un mot l'augmentation constante de son capital inaliénable ainsi que la possibilité d'une rente importante aux pensionnaires futurs, en proportion du montant versé.

Les raisons principales des résultats ci-dessus sont les suivantes : le sociétaire de la Caisse n'a pas seulement les bénéfices que peuvent lui rapporter les déboursés qu'il a faits, il doit partager en plus dans les intérêts des sommes d'argent versées par les membres qui se sont inscrits avant lui dans la Société, et par ceux qui s'inscriront dans l'avenir.

En d'autres termes, les membres qui s'inscrivent cette année, au bout après 20 ans les bénéfices du capital qui a été versé jusqu'à ce jour lequel se chiffre tout près d'un demi-million de dollars, ils auront en plus les bénéfices qui résulteront de contributions versées par les membres qui s'inscriront l'année prochaine et les années suivantes, lesquels nouveaux membres devront attendre l'expiration de leur terme, pour partager avec ceux qui sont déjà inscrits, dans les revenus de la Caisse.

Ces raisons sont déjà une démonstration évidente du profit considérable qui résultera du placement fait par les membres de la Société.

Le capital de la Caisse étant inaliénable, et chaque décès devant augmenter la rente des membres vivants, les statistiques des décès ajoutent aux prévisions, déjà énumérées précédemment, un apport considérable en faveur du système inauguré par la Caisse Nationale d'Economie. La Caisse Nationale est réellement la seule société d'utilité publique fondée au Canada, avec un capital souscrit et payé par les membres eux-mêmes lequel devra rester la propriété exclusive des générations présentes et futures.

Le système mérite d'être propagé dans l'intérêt de notre peuple, et le Bureau, pourrait utiliser les services de personnes compétentes dans certains districts de la Province, et dans les villes, pour organiser des Sections et recruter des nouveaux membres.

Pour tous renseignements additionnels, s'adresser dans les divers bureaux de la Province ou au sous-signé.

ARTHUR GAGNON, Secrétaire-Trésorier.

PELLIETIERES

ACHETÉES

Nous payons argent comptant et les plus hauts prix sur le marché. Pâtes d'affaires directement avec nous et sauvez les frais de transport.

Demandez la liste de nos prix, nous l'enverrons gratis sur demande.

REVILLON FRERES LITEE., 102 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL.

La Provinciale COMPAGNIES D'ASSURANCES A FONDS SOCIAL Contre l'INCENDIE, sur la VIE et les ACCIDENTS 160, rue St-Jacques, MONTREAL

CHEMIN DE FER DU Quebec Montreal & Southern Tous les jours dimanches exceptés VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD ARR. à 8.40 a. m. 3.15 p. m. DÉPART à 9.00 a. m. — Pour St-Judes, St-Aimé, Sorel, St-François, Yamaska et Pierreville, Nicolet, Fortierville et Stations Intermédiaires.

Maisons d'Affaires BISSONNET & BRODEUR Marchands-Tailleurs et merciers, 169 rue Cascades. JOS. BRODEUR & CIE., (Jobbers) Marchandises sèches et Epicerie, Gros et Détail, 228 et 234 rue Cascades. S. BOURGEOIS & CIE., Magasin-Général, Place du Marché.

PATENTS 60 YEARS' EXPERIENCE TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C. MUNN & Co. 361 Broadway, New York

IOS. O. G. MIGNAULT, INGENIEUR CIVIL ARPEUTEUR-GEOMETRE. Spécialités de constructions d'Arquedues, d'Egouts et d'Eclairage Electrique.

CHEMINS DE FER Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit : O. P. R.—Allant à St-Hugues, etc 12.10 et 7.50 P. M. Allant à Farnham, etc. : 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

Beurrerie-Fromagerie à vendre Une beurrerie-fromagerie bien montée et avec un arrosissement de 50,000 lbs. de beurre, avec un homme soigneux et habile.

Entrepreneurs de pompes funèbres et Embaumeurs Diplômés. — Voitures de toutes sortes pour Mariages, Baptêmes, etc. — Corbillards pour adultes et enfants.

FABRIQUÉ AU CANADA N'employez que la meilleure lessive : GILLETT'S LYE C'est l'Article "Modèle" PRÊTE A L'USAGE EN QUANTITÉ QUELCONQUE

22-24 RUE LAFRAMBOISE ST-HYACINTHE, Quec. Téléphone 310 Lussier, Gendron & Guimont, AVOCATS 176 Rue Girouard, St-Hyacinthe

DREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER BEAUDRY & BROWN INGENIEURS CIVILS ET ARPEUTEURS 97 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

EMILE SOLIS Libraire en gros et en détail. Rue Cascades, ST-HYACINTHE. Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAUX, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.

ALBERT JODOIN Notaire. Assurances contre le Feu : Compagnies : Guardian, Actua, La Provinciale, etc. 68 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe (Bureau "Taché & Jodoin")